

FINANCIERE LUGDUNUM
Société par actions simplifiée au capital social de 8.838.137 €
Siège social : 4 rue de la Vieuville 75018 Paris
837 538 115 RCS PARIS
(La « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2025

Monsieur Geoffroy Mestrallet, Président de la Société (le « **Président** »),

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE ET MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS

Le Président décide de transférer le siège social de la Société, actuellement fixé 4 rue de la Vieuville 75018 Paris, au 250 bis rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris, à compter de ce jour.

En conséquence, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

« *ARTICLE 1.4 - SIEGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 250 bis rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions pour accomplir toutes formalités de dépôts, publications, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Signé par :

D06EA70C8871419...

Monsieur Geoffroy Mestrallet
Président